

NOTE DE SYNTHÈSE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE N° 06
COMPTE ADMINISTRATIF 2025 AU BUDGET ANNEXE RPA
(RÉSIDENTE POUR PERSONNES ÂGÉES)

Rapport présenté par Madame Christelle PUJO

Pièce jointe :

➤ *Compte administratif 2025 du budget annexe RPA*

A la clôture de l'exercice 2025, le compte administratif du budget annexe RPA fait apparaître avec les restes à réaliser un résultat global de :

Investissement : - 61 619,87 euros
Fonctionnement : - 36 652.84 euros

Il ressort de ces résultats :

Un résultat négatif de la section de fonctionnement de – 36 652.84 euros.

Un solde négatif de la section d'investissement de – 142 216,27 euros (constitué par un résultat de l'exercice 2025 déficitaire de - 45 337,69 et un résultat antérieur déficitaire de – 96 878,58 euros) et un solde positif des restes à réaliser de 80 596,60 euros soit un besoin de financement de -61 619,67 euros qui ne peut être couvert par le résultat de la section de fonctionnement.

Le résultat cumulé en investissement de -142 216.27 euros et le déficit de fonctionnement de - 36 652.84 euros ont été repris lors du vote du budget Primitif 2026.

FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement pour 455 784.77 euros sont constituées principalement des dépenses de gestion de la résidence des personnes âgées :

- Repas pour les résidents : 34 009.43 €
- Animations : 19 835.04
- Entretien et location de matériel : 5 460.13
- Charges de gestion courante (eau, électricité) : 53 719.25 €
- Charges de personnel facturées par le budget principal : 281 773.61 €

Les recettes proviennent

- Du FCTVA : 5 408.29 €
- Des loyers et Subventions : 411 425.64 €

2026/.....
Parafe

INVESTISSEMENT

Les principaux investissements d'équipement ont été les suivants :

- Travaux de réfection de ravalement et d'isolation : 38 880 €
- Travaux dans les logements : 50 908 €
- Travaux extérieurs : 4 800 €
- Achats de matériels pour rénovation des logements : 2 464 €

Autres dépenses d'Investissement :

- Remboursement des cautions des résidents : 6 193 €
- Remboursement du capital de la dette : 47 517.24 €

Les recettes d'Investissement proviennent :

- Versement du FCTVA : 17 089.10 €
- Dépôts de Garanties des nouveaux locataires : 2 298 €

Il est demandé au conseil municipal :

D'APPROUVER le compte administratif 2025 du budget annexe RPA (résidence pour personnes âgées) conformément au document budgétaire annexé.